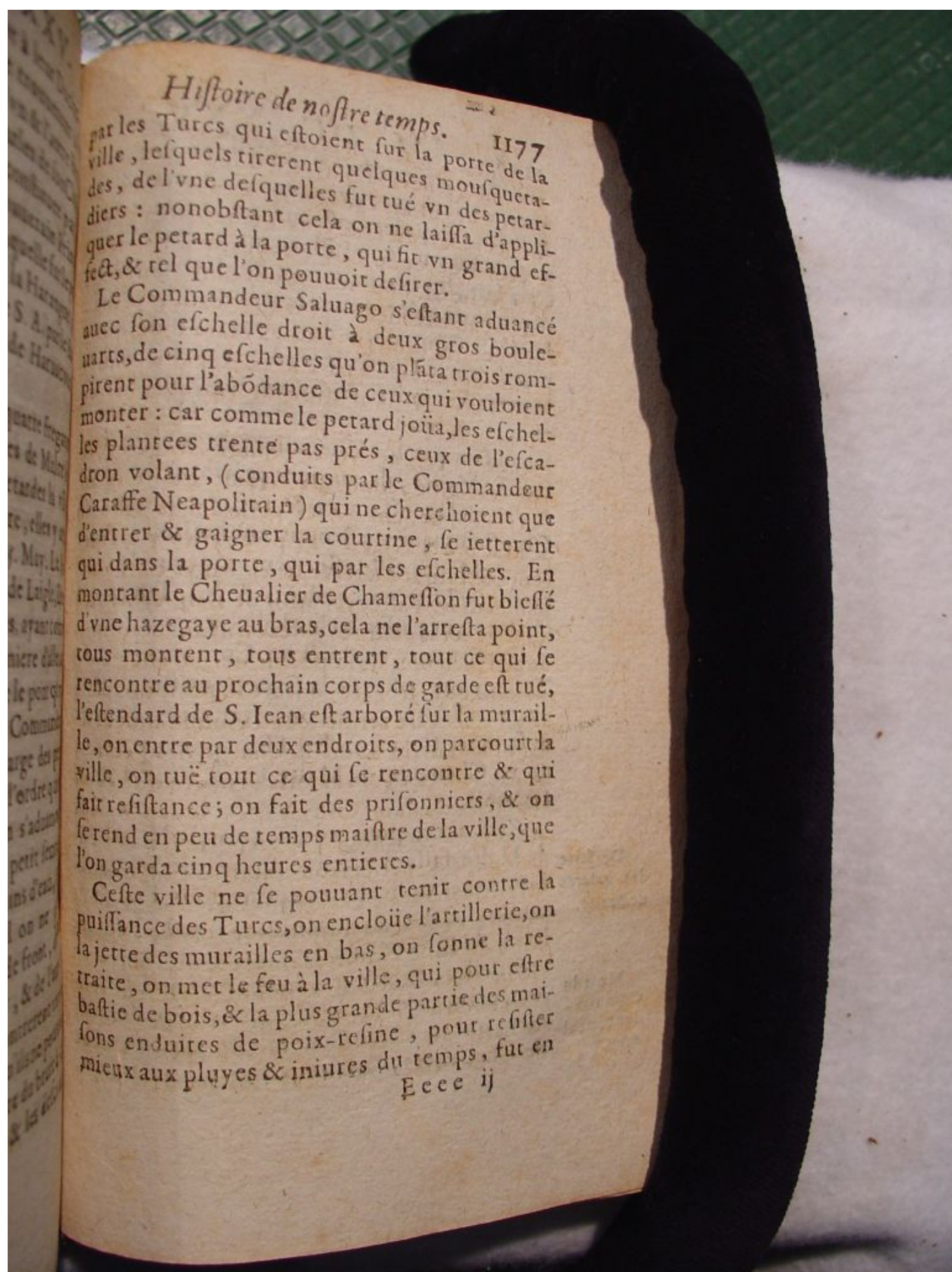


1625_1177.jpg



1625_1179.jpg

Histoire de nostre temps. 1179

que l'on tient estre au nombre de cent quarante.

Voicy ce qui s'est escrit de Constantinople au mois de Iuillet de ceste année.

Nouvelles
du Leuant.

Quant aux nouvelles de Leuant elles ont esté en ceste année bonnes & mauuaises pour le Sultran des Turcs: Abaza Bascha d'Erzerum a repris Afisca, que le Perse auoit occupé sur luy: le Gouverneur pour le Sophy dans Bagader s'estant mis en campagne avec vn Prince Arabe, amy des Perses, pour aller combattre vn autre Prince Arabe du party des Turcs: Celuy-cy ayant eu aduis de leur acheminement leur a esté au deuant, les a surpris & desfaits si heureusement, & avec si peu de perte des siens, qu'incontinent il est allé aux portes de Bagader avec douze mil hommes; dequoy il a donné aduis au premier Vizir qui est à Diarbekir en Mesopotamie.

Reprise
d'Afiska par
les Turcs.

Desfaite
du Gouver-
neur de Ba-
gader.

Autre des-
faite des
Perses sur
l'Eufrate.

On tient aussi icy que les Perses ont esté desfaits auprès de Bazara sur l'Eufiate. Que les Turcs & les Portugais se sont liguez ensemble, pour aller à la conqueste d'Ormus, avec accord entr'eux, que si Ormus est repris il sera remis entre les mains des Portugais.

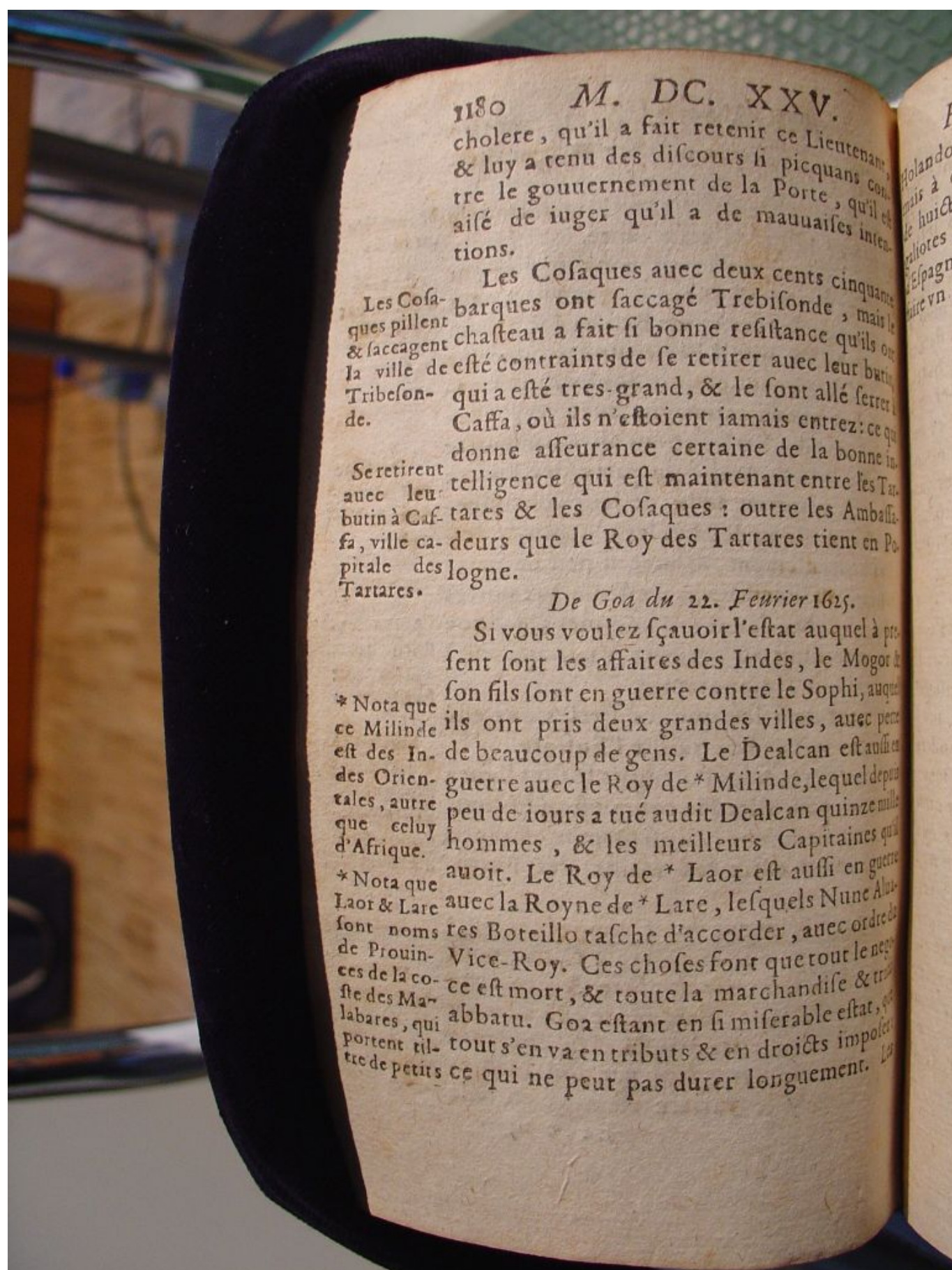
Ligue des
Turcs & des
Espagnols-
Portugais,
pour repré-
dre Ormus.

Le grand Seigneur auoit enuoyé ces iours passez vn Capitaine de galere à Caffa, pour donner & presenter vne espee & vne veste au Roy de Tartarie: mais ayant esté aduertuy qu'il y pourroit estre arresté, se contenta d'enuoyer faire cét office par son Lieutenant; dequoy le Tartare est entré en telle

Mescon-
tentement
du Tartare
contre le
Turc.

Eeee iij

1625_1180.jpg



1180 M. DC. XXV.

cholere, qu'il a fait retenir ce Lieutenant, & luy a tenu des discours si picquans contre le gouvernement de la Porte, qu'il est aisé de iuger qu'il a de mauuaises intentions.

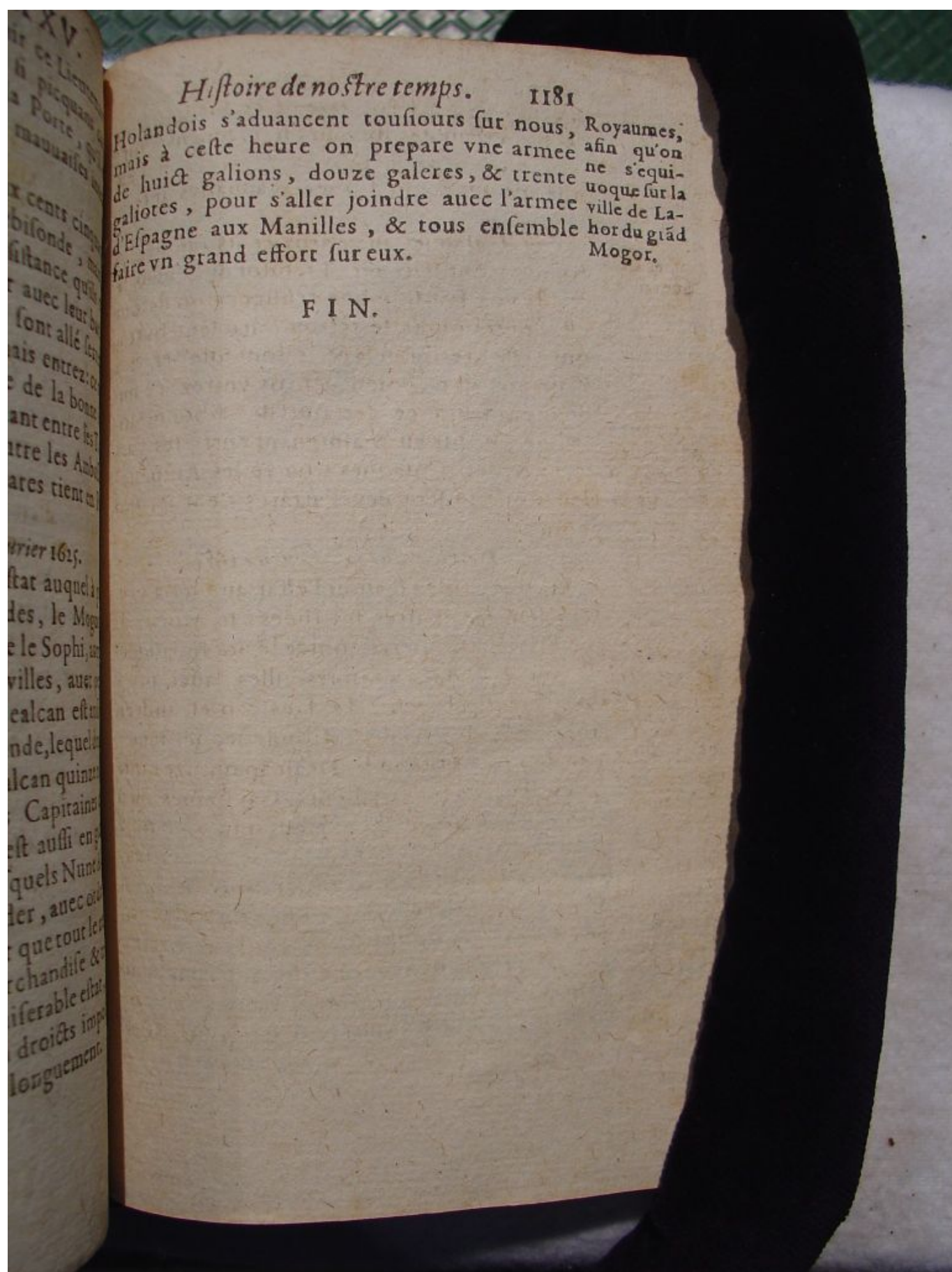
Les Cosaques avec deux cents cinquante barques ont saccagé Trebifonde, mais le chasteau a fait si bonne resistance qu'ils ont esté contraints de se retirer avec leur butin qui a esté tres-grand, & le sont allé serrer à Caffa, où ils n'estoient iamais entrez: ce qui donne assurance certaine de la bonne intelligence qui est maintenant entre les Tartares & les Cosaques: outre les Ambassadeurs que le Roy des Tartares tient en Perse.

Se retirent avec leur butin à Caffa, ville capitale des Tartares.

De Goa du 22. Feurier 1625.

Si vous voulez sçauoir l'estat auquel à present sont les affaires des Indes, le Mogor & son fils sont en guerre contre le Sophi, auquel ils ont pris deux grandes villes, avec perte de beaucoup de gens. Le Dealcan est aussi en guerre avec le Roy de * Milinde, lequel depuis peu de iours a tué audit Dealcan quinze mille hommes, & les meilleurs Capitaines qu'il auoit. Le Roy de * Laor est aussi en guerre avec la Roynne de * Lare, lesquels Nunc Aluarez Boteillo tasche d'accorder, avec ordre du Vice-Roy. Ces choses font que tout le negoce est mort, & toute la marchandise & tout le trafic abbatu. Goa estant en si miserable estat, que tout s'en va en tributs & en droicts impo-
 * Nota que ce Milinde est des Indes Orientales, autre que celui d'Afrique.
 * Nota que Laor & Lare sont noms de Prouinces de la coste des Malabares, qui portent plusieurs de petits ce qui ne peut pas durer longuement.

1625_1181.jpg



1625_0601.jpg

Histoire de nostre temps. 601

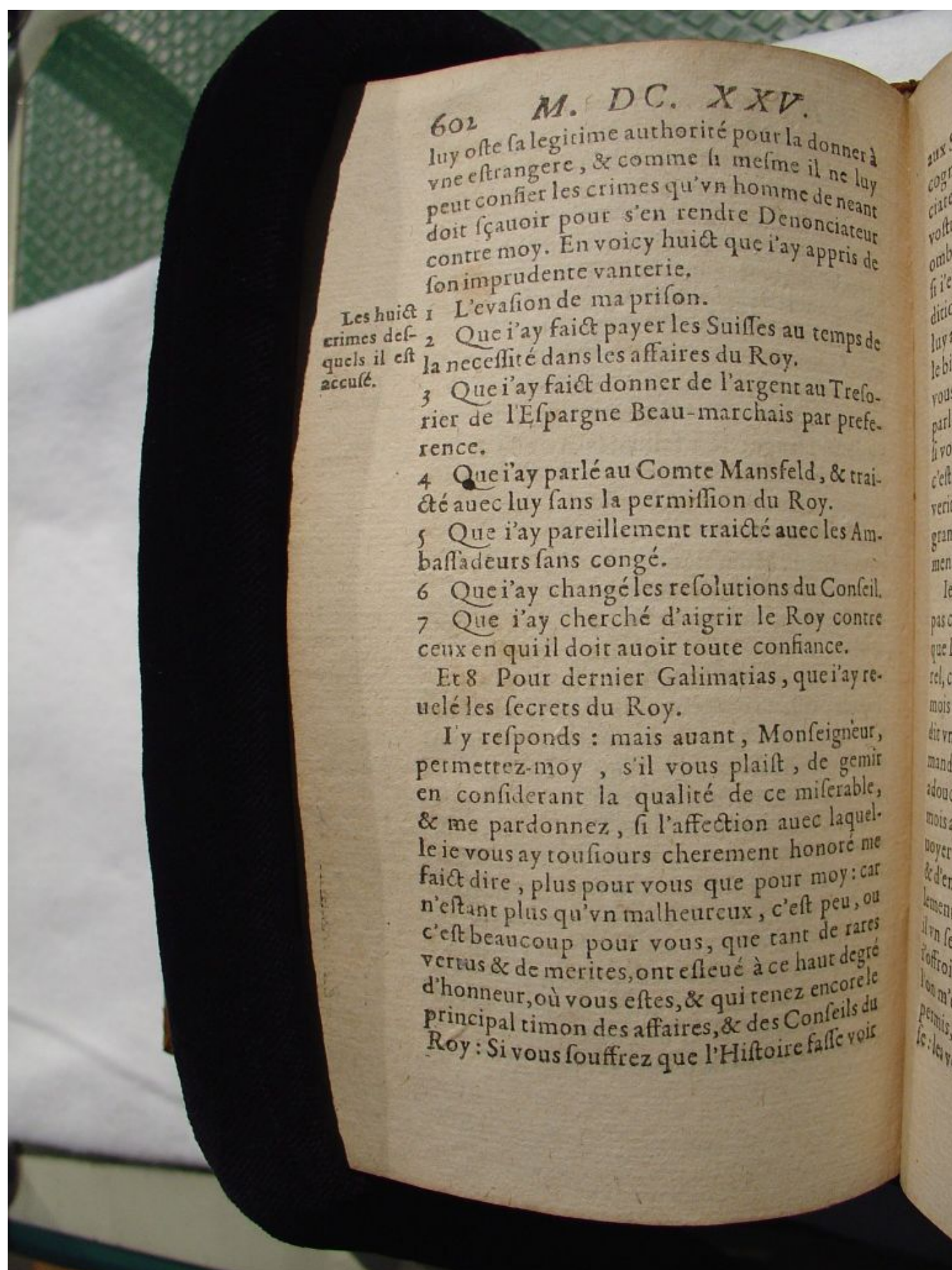
service domestique de leurs peres dans la Maison du Roy auprès de ses Ancestres; & du mien auprès de la sacree Personne, depuis son aduenement à la Couronne.

N'a-on pas veu leurs chemises saisies, & iusques aux moindres drapeaux de ceux du berceau, lors de leur premiere fureur apres ma disgrâce; c'estoient les six cents mil escus que cet effronté Denonciateur crioit si haut que j'auois emporté, (il deuoit dire en mes poches) & que j'auois caché finement dans le coffre de leur linge: Il a fallu des Arrests & des Commissions pour le retirer; & d'une telle source quel moindre torrent de violence s'en peut-il imaginer?

Bon Dieu, Monseigneur, quel remede à vn tel malheur? quel miserable petit trou me donne-on pour m'eschapper? n'y a-il plus de grâces ny d'humanité? quelle gloire ou quelle vtilité de me porter par desespoir à telles plaintes, si ce n'est que Dieu le vueille ainsi, pour faire voir au Roy des veritez qu'autrement il ne cognoistroit, peut-estre, de long temps: Il verra que les innocens sont opprimez sans se pouoir iustifier: que la veufue & l'orphelin, comme ma femme & mes enfans le sont en ma personne, demeurent accablez sans protection, que c'est oster la seureté, & peut-estre esbranler l'affection des plus gens de bien, & de ses plus affidez seruiteurs en mon exemple: & qu'apres s'estre dit & tesmoigné le singulier Protecteur de ceste sainte Themis, que nostre France a tousiours reuersee dans ce sacré Senat: Il

Ses plaintes contre celuy qui s'estoit rendu Denonciateur contre luy.

1625_0602.jpg



602 M. DC. XXV.

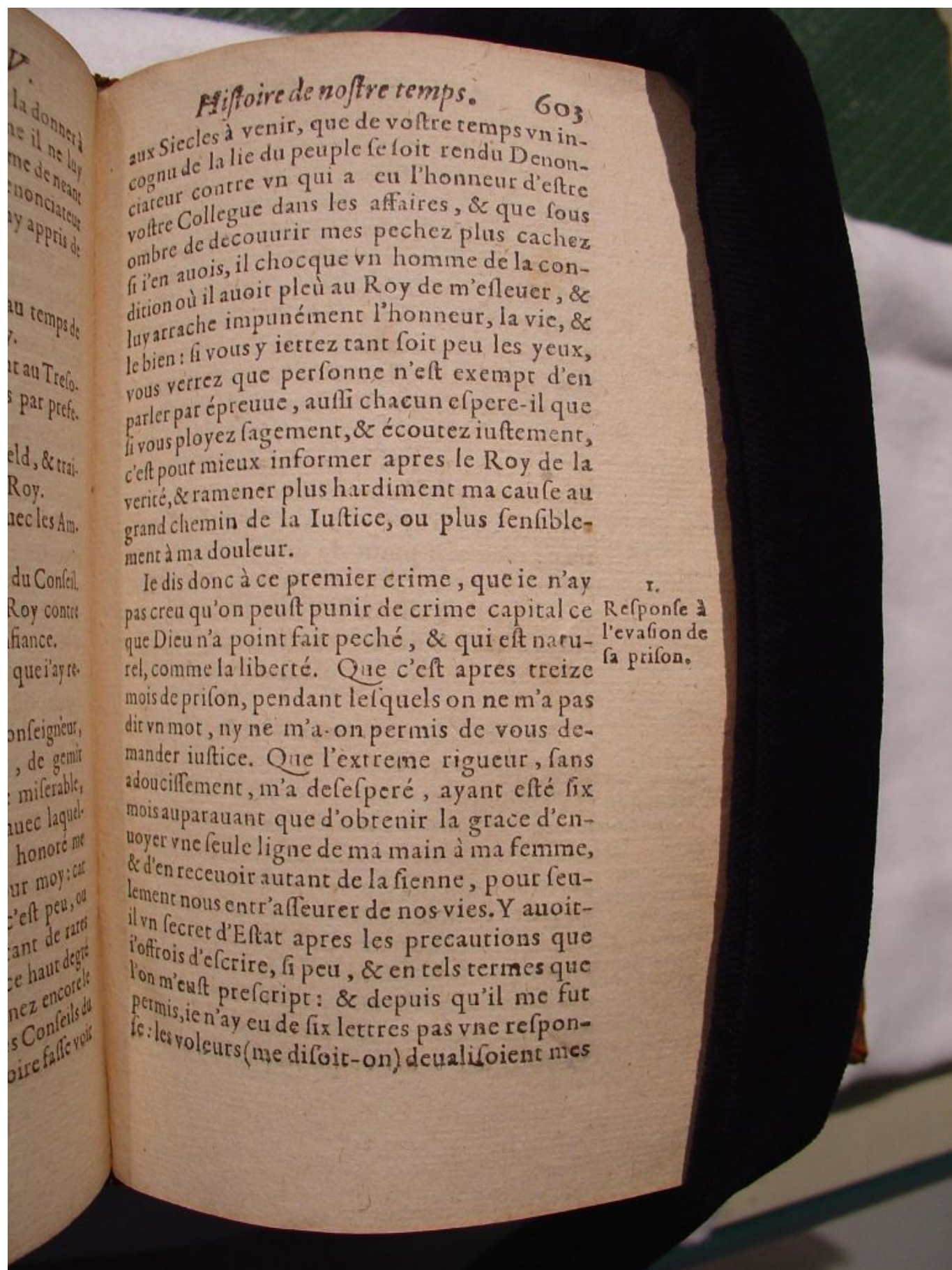
luy oste sa legitime autorité pour la donner à
vne estrangere, & comme si mesme il ne luy
peut confier les crimes qu'un homme de neant
doit sçavoir pour s'en rendre Denonciateur
contre moy. En voicy huit que j'ay appris de
son imprudente vanterie.

- Les huit crimes des-
quels il est
accusé.
- 1 L'evasion de ma prison.
 - 2 Que j'ay fait payer les Suisses au temps de
la necessité dans les affaires du Roy.
 - 3 Que j'ay fait donner de l'argent au Tresor-
rier de l'Espagne Beau-marchais par prefe-
rence.
 - 4 Que j'ay parlé au Comte Mansfeld, & trai-
cté avec luy sans la permission du Roy.
 - 5 Que j'ay pareillement traicté avec les Am-
bassadeurs sans congé.
 - 6 Que j'ay changé les resolutions du Conseil.
 - 7 Que j'ay cherché d'aigrir le Roy contre
ceux en qui il doit avoir toute confiance.

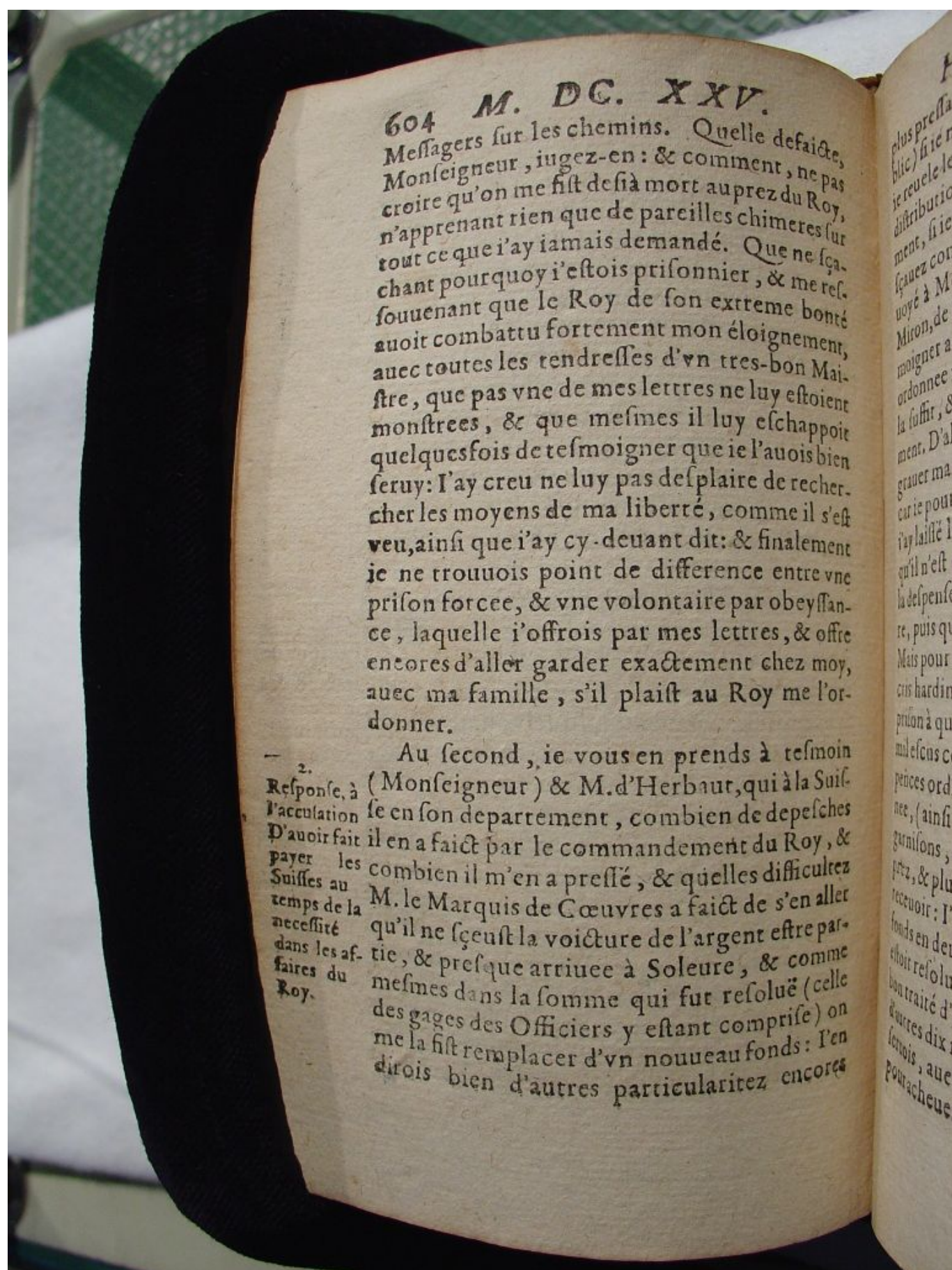
Et 8 Pour dernier Galimatias, que j'ay re-
velé les secrets du Roy.

J'y responds : mais avant, Monseigneur,
permettez-moy, s'il vous plaist, de gemit
en considerant la qualité de ce miserable,
& me pardonnez, si l'affection avec laquel-
le ie vous ay tousiours cherement honoré me
fait dire, plus pour vous que pour moy : car
n'estant plus qu'un malheureux, c'est peu, ou
c'est beaucoup pour vous, que tant de rares
vertus & de merites, ont esleué à ce haut degré
d'honneur, où vous estes, & qui tenez encore le
principal timon des affaires, & des Conseils du
Roy : Si vous souffrez que l'Histoire fasse voir

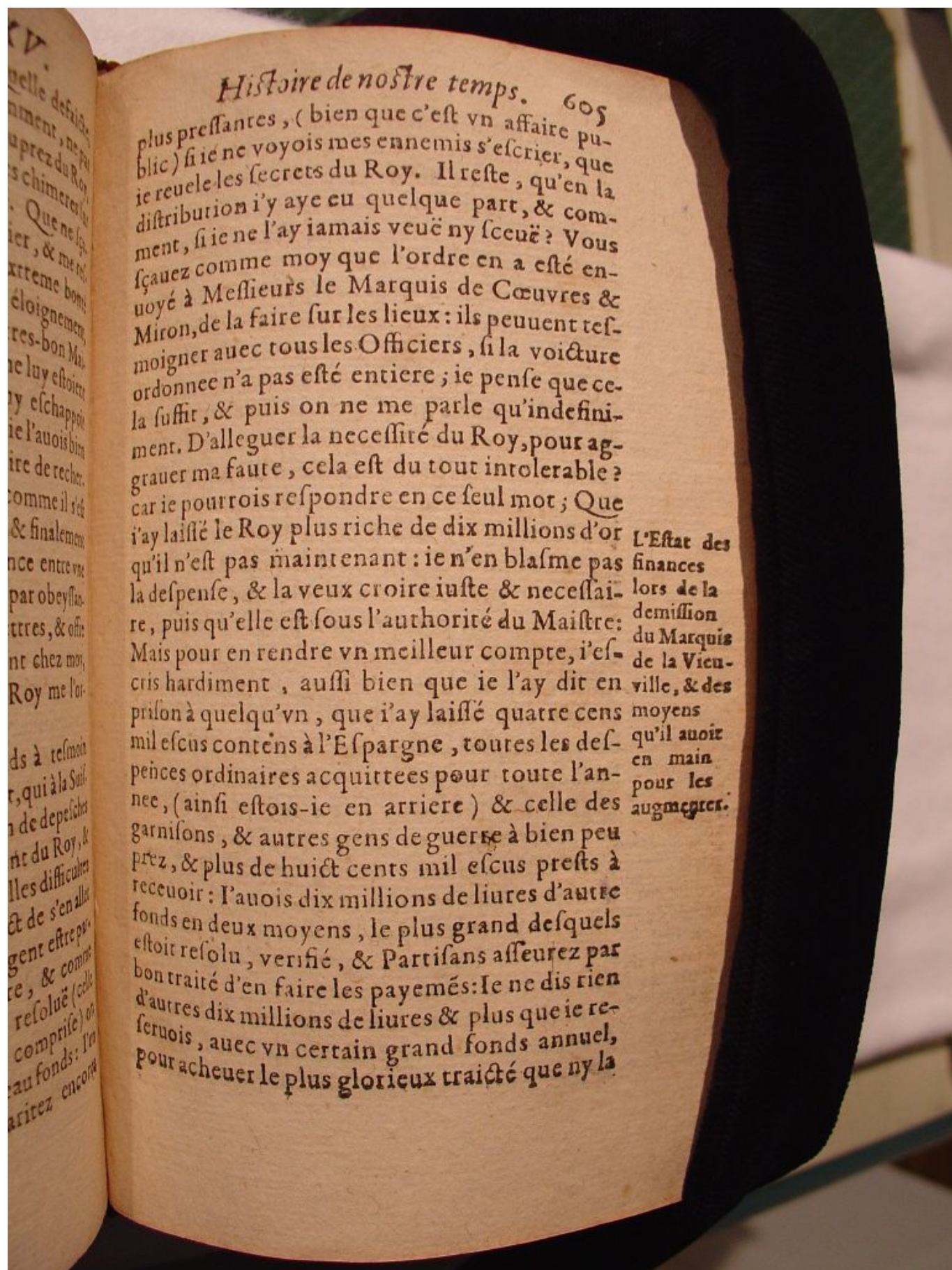
1625_0603.jpg



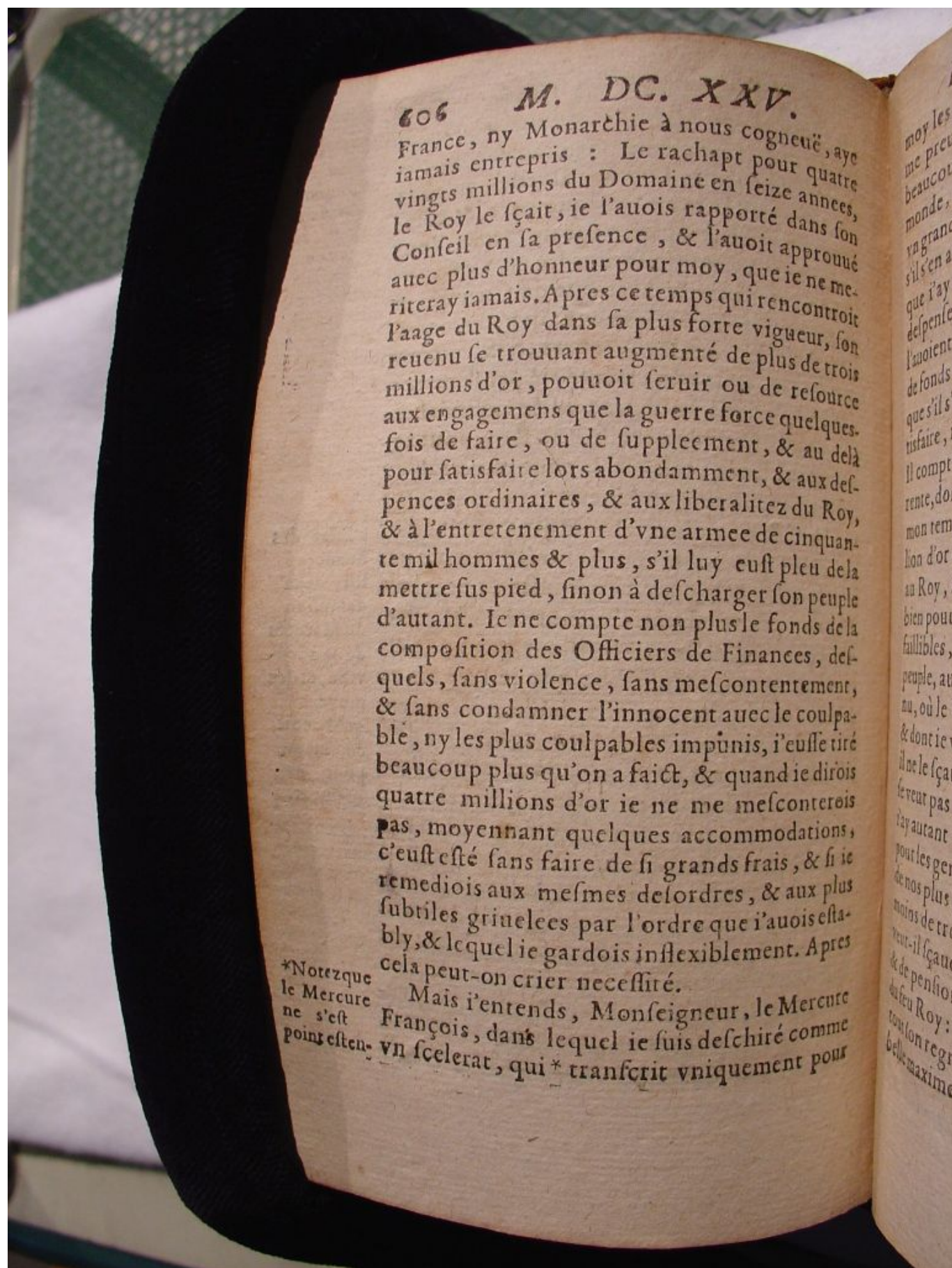
1625_0604.jpg



1625_0605.jpg



1625_0606.jpg



606 M. DC. XXV.

France, ny Monarchie à nous cogneuë, aye
 iamaï entrepris : Le rachapt pour quatre
 vingts millions du Domaine en seize annees,
 le Roy le scait, ie l'auois rapporté dans son
 Conseil en sa presence, & l'auoit approuuë
 avec plus d'honneur pour moy, que ie ne me-
 riteray iamaï. Apres ce temps qui rencontroit
 l'aage du Roy dans sa plus forte vigueur, son
 reuenu se trouuant augmenté de plus de trois
 millions d'or, pouuoit seruir ou de ressource
 aux engagements que la guerre force quelques-
 fois de faire, ou de suppleement, & au delà
 pour satisfaire lors abondamment, & aux des-
 pences ordinaires, & aux liberalitez du Roy,
 & à l'entretienement d'une armee de cinquante
 mil hommes & plus, s'il luy eust plu de la
 mettre sus pied, sinon à descharger son peuple
 d'autant. Je ne compte non plus le fonds de la
 composition des Officiers de Finances, des-
 quels, sans violence, sans mescontentement,
 & sans condamner l'innocent avec le coulpable,
 ny les plus coupables impunis, i'eusse tiré
 beaucoup plus qu'on a faict, & quand ie dirois
 quatre millions d'or ie ne me mesconterois
 pas, moyennant quelques accommodations,
 c'eust esté sans faire de si grands frais, & si ie
 remediois aux mesmes delordres, & aux plus
 subtiles grinelees par l'ordre que i'auois estab-
 ly, & lequel ie gardois inflexiblement. Apres
 cela peut-on crier necessité.

*Notez que
 le Mercure
 ne s'est
 point esten-

Mais i'entends, Monseigneur, le Mercure
 François, dans lequel ie suis deschiré comme
 vn scelerat, qui *transcrit vniquement pour

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan